

MANAGER LA PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

OBJECTIFS :

Élaborer un plan de prévention des risques professionnels pour les responsables d'entreprise : appréhender la prévention des risques dans l'esprit des institutions et ses notions fondamentales, connaître les rôles et prérogatives des membres du CSE quant à la prévention, analyser les risques et les accidents, tester la pertinence d'élaborer un plan de prévention, élaborer un plan global de prévention

PROGRAMME :

Appréhender la prévention des risques dans l'esprit des institutions

- Explication et commentaire de la demande des pouvoirs publics en matière de prévention des risques professionnels

Connaître les notions fondamentales

- Définitions fondamentales en référence aux normes européennes notamment NF EN 292-1 de décembre 1991, NF EN 292-2 de décembre 1991, NF EN 292-2/A1 de juin 1995 et NF EN 1050 de janvier 1997
- Les principaux acteurs de la prévention, les ressources et appuis disponibles pour les responsables en entreprise

Connaître les rôles et prérogatives des membres du CSE quant à la prévention

- Santé, sécurité et conditions de travail
- Missions du CSE en matière de SSCT
- Documents à disposition ou auxquels le CSE contribue

Analyser les risques et les accidents

- Analyser les risques, les accidents de travail, de trajet et les maladies professionnelles avec les critères et outils pertinents
- Exprimer, lire et comparer efficacement ses propres statistiques ; exemple d'absence d'historique d'accidents, petit nombre d'accidents ou faible gravité à ne pas considérer comme une présomption automatique de risques faibles

Mettre en œuvre des outils pour tester la pertinence d'élaborer un plan de prévention

- Un questionnaire simple sera remis aux participants, leur permettant en quelques questions clés de se situer par rapport à la mobilisation de leur entreprise sur la question de la prévention

Elaborer un plan global de prévention

- Comment établir un plan global en collaboration avec les IRP (Institutions Représentatives du Personnel), la ligne hiérarchique et les services (interne et externe) de prévention et de protection au travail

A SAVOIR

Dispositif :

Intra

Public : Responsables des ressources humaines, sécurité et responsables opérationnels

Pré requis : aucun

Méthodes et modalités pédagogiques :

Exposé sur la réglementation. Outils d'autodiagnostic sur le management de la prévention. Échange sur la faisabilité de la mise en place d'un plan de prévention

Présentiel – Distanciel

Moyen d'encadrement :

L'animation est assurée par des consultants praticiens de l'entreprise

Modalités d'évaluation :

Mise en situation

Validation :

Certificat de réalisation et attestation des acquis

Organisation

Durée : nous contacter

Tarifs

En Intra : nous consulter

Lieu : FDME / en entreprise

Délais d'accès : 2 à 4 semaines

Modalités d'accès : pré-inscription

CONTACT

01 60 79 74 21

formation.continue@fdme91.fr

ACCESSIBILITÉ

aux personnes en situation de handicap

Site et formations accessibles* aux Personnes en situation de handicap ou situations pénalisantes ponctuelles. Contacter le référent handicap sur mission.handicap@fdme91.fr

** des aménagements pourront être nécessaires le cas échéant sur demande de l'intéressé*